



Bourgoin-Jallieu, le 21 mars 2005

Madame le Sous-Préfet
86, rue J.B. Mathias
BP 112
73207 Albertville

Objet : Courchevel – motoneiges – utilisation privative du domaine skiable

Madame le Sous-Préfet,

Vous n'êtes pas sans connaître les plaisirs de la montagne qu'entend s'offrir un important industriel étranger sur le territoire de la commune de Courchevel.

La réservation d'une partie d'un domaine skiable d'une station de ski s'apparente pour nous à une « privatisation » de la montagne et cela nous heurte profondément.

La Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne défend inlassablement le libre accès de la montagne, un des derniers espace de liberté. Il y a danger si certains obtiennent moyennant finances une jouissance privative d'une partie de ce patrimoine collectif : cela peut commencer dans une station « huppée », puis se propager rapidement en dehors des pistes.

D'autant plus qu'il semblerait que le personnage en question aurait l'intention d'utiliser des motoneiges pour remonter les pistes. Pourquoi ne pas visiter la montagne « sauvage » pour quelques euro de plus : nous pouvons craindre le pire !

Le Comité Régional Rhône-Alpes de la FFCAM a en conséquence l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre toutes les dispositions auprès des services compétents de l'Etat pour que soit strictement appliquées les dispositions de l'article L362-3 du Code de l'Environnement interdisant l'utilisation à des fins de loisirs d'engins motorisés conçus pour la progression sur neige, sauf sur des terrains ouverts à cette fin et soumis aux dispositions de l'article L.442.1 du Code de l'Urbanisme.

Un tel terrain existe à Courchevel mais il ne correspond pas aux pistes en question. De plus la convention passée avec les exploitants exclue son utilisation pendant l'ouverture des pistes de ski.

Je suis convaincu de la volonté de l'Etat de faire respecter les principes républicains dans cette affaire symbolique pour les usagers de la montagne,

Et je vous prie d'agréer, Madame le Sous Préfet, l'expression de ma haute considération.

Pierre BONNARD
Président